

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 4 JUIN 2025 -- COCONSTRUCTION RÉAMÉNAGEMENT DU PARC TRIAIRE --

### >> Rappel des objectifs du projet :

- Reconfiguration de l'entrée du parc au niveau de la rue Armand Leroi, en face du collège
- Sanctuarisation d'une zone pour la biodiversité
- Création d'un jardin de pluie par un remodelage de terrain pour gérer l'infiltration des eaux pluviales
- Renforcement de la mosaïque d'unités paysagères recensées par la LPO, par la délimitation de zones différenciées pour les usages par des plantations spécifiques : espace détente, aire de jeux, zone des fruitiers
- Reprise de l'aire de jeux : proposition sols fluents type copeaux de bois pour améliorer l'infiltration des eaux pluviales

### >> Schéma d'aménagement du parc

La Ville présente le projet qu'elle a élaboré sur la base des retours des habitants pendant la réunion du 3 décembre 2024 (*plus de détails sur le diaporama joint au compte-rendu*).



## **Les principaux aspects du projet :**

> **Gestion de la zone humide** : recréation par terrassement d'une noue pour rediriger l'eau vers la zone arrière ; enlèvement du jeu et remplacement par un autre jeu sur la partie avant (prairie). La Ville précise que la noue sera discrète, il ne s'agira pas d'un fossé. Par ailleurs, la mise en place d'une noue va permettre de créer une zone humide qui accueillera une nouvelle forme de biodiversité. Le parc Triaire répondra ainsi au parc Curvale, situé de l'autre côté de la voie ferrée, lui aussi refuge LPO.

> **Sanctuarisation d'un espace LPO**

> **Ajout d'une structure en bois côté Henri Brisson :**

L'espace est traversé par les collégiens d'Henri Brisson pour rejoindre le gymnase Boris Diaw, cette structure leur permettra de pouvoir s'installer.

> **Choix de jeux pour adolescents/jeunes :**

Dans le nord de la ville, il est possible en quelques minutes de passer d'un parc à l'autre, d'où l'idée d'avoir une offre de jeux diversifiée, qui se complète : les Malerettes pour les 1-6 ans, la scierie pour les 3-12 ans etc. À Triaire, l'idée est d'avoir des jeux qui s'adressent aux adolescents/jeunes, suite à une demande de certains habitants pendant la concertation du 3 décembre 2024.

> **Proposition de jeux :**

- Une structure à grimper 3-12 ans
- Une structure « street workout » intergénérationnelle

La Ville s'est orientée vers des sols fluents de type copeaux de bois et sol naturel pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales.

## **>> Remarques des habitants :**

> Les habitants présents sont satisfaits du projet, qui a bien tenu compte des problématiques et des envies qu'ils ont manifestées lors de la première réunion.

> Un habitant fait remarquer que les balançoires manquent dans le quartier. La Ville rappelle la problématique de la zone d'impact qui est très importante pour les balançoires, il est difficile de dégager suffisamment d'espace pour l'implanter sur le site. Par ailleurs, l'idée était de proposer une zone de jeux plus dynamique par rapport aux parcs alentours, eux davantage destinés aux plus petits.

> Un habitant fait remarquer que les utilisateurs des espaces de street workout ont tendance à se mettre torse nu pour faire du sport, ce qui peut être dérangement avec les enfants à côté. La Ville propose d'implanter un panneau pour exiger une tenue correcte.

> Les habitants s'interrogent sur le type de plantes qui agrémentera le parc : la Ville précise qu'il s'agira plutôt de plantes de strate basse.

> Un habitant fait remarquer que le parc est impraticable l'hiver en raison des problématiques d'humidité. La Ville rappelle que l'objectif de la noue est d'assainir la zone pour qu'on puisse passer des deux côtés : l'eau sera redirigée vers la zone LPO.

> La Ville précise par ailleurs que la LPO a recensé 24 espèces d'oiseaux qui viennent nicher dans le parc. La zone humide créée par la noue va générer une nouvelle forme de biodiversité qui fournira à ces oiseaux de quoi se nourrir. Les habitants demandent si des panneaux seront installés pour informer sur cette biodiversité. La Ville précise qu'il y a d'ores et déjà dans le parc des QR code qui donnent accès à ces informations. Un habitant demande également s'il y aura un couloir d'observation des oiseaux. La Ville répond que le site est trop petit, ça ne serait pas pertinent. En revanche, la Ville organisera des animations pour observer les oiseaux, le matin ou au crépuscule (les meilleures périodes pour les observer).

> Suite à la remarque d'un habitant, la Ville précise que le jeu et l'espace de street workout seront bien éloignés des arbres où se réfugient les oiseaux, pour ne pas les déranger.

> Un habitant s'interroge sur les structures : ne risquent-elles pas de mal vieillir, comme cela a pu se voir ailleurs ? La Ville explique que les structures qui vont être installées seront achetées auprès de fournisseurs de jeux qui utilisent des bois adaptés et robustes. Par ailleurs, un bureau de contrôle passera pour vérifier l'état des jeux chaque année.

> Un habitant demande le type de sol du futur parc : la Ville répond qu'elle va enlever le géotextile pour mettre de la fine calcaire.

> Une habitante demande si des murs anti-bruit sont prévus le long de la ligne de train. La Ville répond que non car la SNCF a déjà fait une étude de modélisation du trafic et des impacts du bruit et a estimé qu'il n'était pas nécessaire de renforcer par des murs anti-bruit. Après l'arrivée de la gare, si les riverains constatent une réelle augmentation des nuisances sonores, ils pourront solliciter à nouveau la SNCF pour une nouvelle étude.

> Les habitants demandent si des bancs et tables sont prévus, ce que la Ville confirme. Les riverains en profitent pour faire remarquer qu'il n'y a plus assez de bancs à Albert Thomas depuis la requalification de la place, notamment à l'ombre. La Ville va voir pour en rajouter.

> Un riverain s'interroge sur la gestion des chiens dans le parc. La Ville espère que multiplier les usages permettra de réduire la problématique des chiens laissés sans laisse. Les couloirs à chiens peuvent parfois exacerber les conflits entre certains chiens donc on ne peut pas en développer partout. Cette problématique relève d'une question de civisme avant tout.

### > Calendrier du projet

- **Été 2025** : remodelage du terrain pour création jardin de pluie
- **Automne 2025** : implantation des jeux et création des jardinières/assises végétalisées à l'entrée → pas de date précise car cela dépend du calendrier du fournisseur et des prestataires
- **Hiver 2025** : plantations dans les assises végétalisées